



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

DOSSIER DE CANDIDATURE HMONP PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Candidature à déposer au plus tard le 21 octobre 2024, directement sur <https://admission.archi.fr> selon la procédure décrite en page 7. Tout dossier incomplet ou non conforme à la procédure sera déclaré irrecevable.

Complétez la présente fiche par ordinateur permettant le « copier-coller » (toute version manuscrite ne sera pas acceptée).

01 – IDENTITÉ CANDIDAT.E

NOM / Prénom :

Nom marital :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : E-mail :

Date de naissance : Ville et dépt (ou pays) :

N° Sécurité sociale : / / / / / clé :

Situation familiale : Célibataire Marié.e Concubin.e Divorcé.e

02 – DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE

Diplôme d'État d'Architecte

Si équivalent reconnu, précisez le diplôme :

Année universitaire d'obtention :

Établissement + ville + dépt (ou pays):.....

03 – VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Les acquis et expériences professionnels peuvent être validés en vue de l'obtention de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

La commission de validation des acquis et de l'expérience statue sur les demandes de validation et peut dispenser le candidat de suivre les enseignements qu'elle considère comme acquis du fait de son expérience. La demande de validation des acquis est recevable lorsque la durée des différentes expériences professionnelles du candidat dans le domaine de la maîtrise d'œuvre est supérieure ou égale à 3 ans. Cette expérience peut être acquise, pendant ou après l'obtention du Diplôme d'Etat d'Architecte, dans une ou plusieurs agences d'architecture ou dans toutes autres structures exerçant la maîtrise d'œuvre architecturale. Les stages effectués durant les études d'architecture ne sont pas pris en compte.

PARCOURS DE FORMATION

NB : Les périodes de formation ne sont pas prises en compte dans la durée de l'expérience requise.

FORMATION CONTINUE DE LONGUE DURÉE

Pour chaque formation indiquer les dates et durées, connaissances, compétences, aptitudes acquises, diplôme ou autre certification.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

FORMATION CONTINUE DE COURTE DURÉE

Idem, préciser si les acquis de ces formations ont fait l'objet d'une évaluation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TRAVAUX ET PUBLICATIONS, TITRES, LAURÉAT CONCOURS, INTERVENTIONS DANS DES COLLOQUES, SÉMINAIRES...

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARCOURS PROFESSIONNEL EN RAPPORT AVEC L'HMONP

(Par ordre chronologique)

Nombre total d'années d'expérience :

PÉRIODES - Dates début et fin - Durée de chaque contrat	STATUT (Indépendant, associé, diri- geant salarié, salarié, vaca- taire...)	EMPLOI OCCUPÉ architecte, collaborateur, dessinateur, chef de projet, chef de chantier, chargé d'affaires, d'étude, conducteur de tra- vaux...	NOM STRUCTURE Si indépendant, indiquez les princi- pales agences d'architecture con- cernées + leur description rapide et forme juridique

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES DIFFÉRENTS EMPLOIS OCCUPÉS

Vous pouvez soit décrire successivement l'ensemble des emplois salariés ou non-salariés exercés au cours de votre parcours professionnel, soit choisir parmi ces emplois ceux qui vous paraissent les plus porteurs des connaissances, compétences et aptitudes correspondant au titre visé. Pas de mention de vos stages SVP.

Pour ce faire, utilisez le descriptif ci-dessous que vous reproduisez autant de fois que nécessaire en numérotant les pages selon vos propres critères (chronologique ou par ordre d'importance).

DESCRIPTION DU POSTE OCCUPÉ N°

(fiche à reproduire pour autant de postes différents occupés)

- Intitulé du poste :

- Période et durée :

- Travail à temps plein ou si temps partiel, précisez en % :

- Classification dans la branche professionnelle :

- Salaires (primes et avantages compris), revenus, honoraires (<1500€ ; 1500 à 2500€ ; 2500 à 3500€ >3500€), intéressement au résultat :

- Définition des activités exercées :

- Nature des activités : conception, exécution, programmation.....

- Le cas échéant, nombre et qualification des personnes placées sous votre responsabilité :

.....

.....

- Liste des missions liées au poste occupé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AUTRES MISSIONS OU ACTIVITÉS EXERCÉES PARALLÈLEMENT À VOTRE EMPLOI PRINCIPAL

Participation à des jurys de concours, formation, représentant dans des instances paritaires, des associations professionnelles, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMPÉTENCES ACQUISES DANS LA MAÎTRISE D'ŒUVRE AU REGARD DE LA FORMATION HMONP

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER (TRAVAUX SIGNIFICATIFS, ETC.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- **Déjà inscrit.e à l'ENSA de Montpellier ?** Oui Non

- **Lien de téléchargement de vos pièces complémentaires** à cette présente fiche de candidature :

.....
(voir liste des pièces à fournir en page 7)

Attention : si votre dossier est incomplet ou si vous n'avez pas respecté les consignes ci-dessus, la Commission de VAP ne pourra examiner votre dossier et vous auditionner.

Si votre dossier est conforme, un créneau de RDV pour votre audition avec un lien Zoom vous sera communiqué au plus tard le 31 octobre 2024.
L'entretien durera environ 15mn.

05 – DÉCLARATION

Je soussigné.e

dépose officiellement ma candidature à la formation HMONP par la VAE,

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis dans ce dossier,

m'engage à suivre la procédure dématérialisée et à téléverser sur Taïga la présente fiche de candidature contenant le lien de téléchargement du dossier des fichiers annexes,

m'engage à procéder au paiement des **frais de candidature d'un montant de 37€** par CB via la plateforme Taïga,

m'engage à me tenir disponible sur la journée du **jeudi 14 novembre 2024** pour un entretien de 15mn qui se déroulera en visioconférence.

Fait à : Le :

Signature :

PROCÉDURE ET PIÈCES À FOURNIR EN COMPLÉMENT DE LA PRÉSENTE FICHE

CALENDRIER

- **Du 1er septembre au 21 octobre 2024** : dépôt des dossiers de candidatures sur Taïga
- **14 novembre 2024** : entretien avec la commission de validation des acquis de l'expérience
- **18-22 novembre 2024** : annonce résultats d'admission
- **8 décembre 2024** : clôture des inscriptions à la formation pour les admis
- **15 décembre 2024** : clôture des inscriptions à la formation pour les candidats en liste d'attente
- **13 janvier 2025** : rentrée formation théorique HMONP

PRÉ-REQUIS POUR POUVOIR POSTULER À LA FORMATION HMONP

- Être titulaire du DEA (ou diplôme reconnu comme équivalent)
- Être en activité professionnelle au moment où démarre la formation (en France ou à l'étranger).
Contrat CDD ou CDI.
Contrat autoentrepreneur accepté seulement si vous :
 - êtes encadré-e par un praticien inscrit à l'Ordre sur la mission objet de la MSP
 - exercez en toute indépendance, sans lien de subordination par rapport à vos clients
- Le ou les tuteur(s) ayant encadré votre MSP doit être un architecte chef de projet inscrit à l'Ordre, et en exercice depuis au moins 5 ans.
- La mise en situation professionnelle doit être d'un minimum de 3 ans et vous devez avoir été en situation de maîtrise d'œuvre.

PROCÉDURE

1- Complétez la présente fiche par ordinateur permettant le « copier-coller » (toute version manuscrite ne sera pas acceptée), signez et nommez-la :

1. NOM Prénom Candidature HMONP VAE

2- Préparez les pièces complémentaires au présent dossier de candidature :

2. Lettre de motivation

3. CV

4. DEA (ou diplôme reconnu comme équivalent)

5. Contrat de travail (ou promesse d'embauche)

=> Si autoentrepreneur : **inscription URSSAF + contrats de maîtrise d'œuvre faisant apparaître les missions confiées**

6. Certification en langue française de niveau C2

=> Uniquement pour les candidats étrangers issus de pays non francophones

3- Fusionnez les fichiers appartenant à la même catégorie

Ex : inscription URSSAF + contrats de missions et/ou facture : veuillez fusionner vos PDF en 1 seul

4- Nommez vos pdf comme suit :

2.Lettre ; 3.CV ; 4.DEA ; 5.Justifs activité ; 6.C2

5- Créez votre dossier intitulé « NOM Prénom » comportant vos fichiers complémentaires

6- Créez un lien de téléchargement de ce dossier

7- Reportez-le dans l'encadré de la page 2 de la présente fiche de candidature

8- Connectez-vous sur Taïga à <https://admission.archi.fr> et choisissez ENSA-Montpellier

1) « Créer dossier » / Session d'admission : **HMONP 2024-2025 VAE** / Accéder à cette session

2) Complétez les données demandées, validez et conservez votre **référence dossier**.

3) « N° dossier » / Reportez votre numéro de dossier + NOM et « Authentifier »

4) Complétez les rubriques « Données personnelles » sans oublier d'enregistrer à chaque fois :

- État civil et coordonnées
- Photo - Fournissez une photo d'identité récente
- Parcours scolaire et universitaire
- Autres questions

5) Dans la rubrique « Fichiers et compléments » :

Téléversez la présente fiche de candidature en format pdf à la catégorie : « HMONP - Fiche de candidature » du menu déroulant.

6) Paiement par CB en ligne, sur la plateforme Taïga, d'un montant de 37€ au titre des frais de dossier (non remboursables en cas de non admission).

7) Cliquez sur « Transmission de la candidature ».

Clôture de la session : 21 octobre 2024 à minuit.